

## ENTRETIEN AVEC FRANÇOISE WUILMART

Entretien réalisé par **Mariana NET**  
Institut de Linguistique « I. Iordan – Al. Rosetti » auprès de  
l'Académie Roumaine, Bucarest, Roumanie

Licenciée en Philosophie et Lettres, professeur de traduction (allemand/français) à l'Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes de la Communauté française de Belgique (I.S.T.I.), traductrice littéraire (auprès des Editions Gallimard-Paris, Actes Sud-Arles, La Différence-Paris et Labor-Bruxelles), fondatrice et directrice du Centre Européen de Traduction littéraire (C.E.T.L.), fondatrice et coordinatrice du D.E.S.S. en traduction littéraire à l'I.S.T.I. (depuis 2000) et fondatrice et directrice du Collège européen de Traducteurs littéraires de Seneffe (depuis juin 1996), Françoise Wuilmart est une présence toujours fraîche, pleine d'enthousiasme et de créativité dans les plus importants colloques et volumes du monde traductologique d'aujourd'hui.

Elle a travaillé de nombreuses traductions « culturelles » (essais sur la philosophie de l'art, sur la psychologie et la psychanalyse, livret d'opéra, catalogues d'art) parmi lesquelles :  
pour les Editions Gallimard, *Le Principe Espérance*, Ernst Bloch (3 tomes) (de 1973 à 1991) ;  
pour les Editions Labor, *Les Poires de Ribbeck*, F.C. Delius, (1994) ;  
pour les Éditions Actes Sud, les oeuvres majeures de Jean Améry ;  
pour les Editions La Différence, *Jeudi 15h30*, de Kristien Hemmerechts.

Sa brillante et passionnante activité de traductrice a été récompensée par de nombreux prix :

**Prix Ernst-Bloch** en 1991 (Ernst-Bloch-Gesellschaft, Tübingen) -  
pour les travaux de traduction et de recherches sur le philosophe et  
pour la diffusion de sa pensée (par des articles, des conférences et des colloques) dans la francophonie ;

**Prix ARISTEION (Prix européen de la meilleure traduction littéraire)** en 1993, pour la transposition en français de l'oeuvre majeure du philosophe allemand Ernst BLOCH: *DAS PRINZIP HOFFNUNG (Le Principe Espérance)* 3 tomes - 2000 pages - NRF-Gallimard;

**Prix Gérard de Nerval**, mai 1996 (Prix de consécration décerné par la SGDL de Paris) à l'occasion de la parution en français de *Lefeu oder der Abbruch (Lefeu ou la démolition)* de Jean AMERY, traduit chez Actes Sud, Arles.

Avec sa gentillesse et sa disponibilité bien connues, Françoise Wuilmart a accepté de répondre a quelques questions concernant son activité de traductrice, de professeur de traductologie et de directrice du Collège européen de Traducteurs littéraires de Seneffe où depuis plus de dix ans elle offre une hospitalité parfaite aux traducteurs venus du monde entier pour travailler et surtout pour rencontrer et discuter avec d'autres traducteurs.

*Qu'est-ce que tu aimes traduire ?*

Par exemple, dernièrement, ce journal d'une Allemande pendant la fin de guerre, *Une femme à Berlin*, que j'ai traduit pour Gallimard, collection Témoins.

*Qui en est l'auteur ?*

Elle a voulu rester anonyme. Elle a voulu que son journal soit publié après sa mort. Gallimard m'a envoyé ce journal, qui est une petite perle.

*C'est un vrai journal ?*

Oui, c'est un journal intime qu'elle a tenu juste à la fin de la guerre. Elle a mis toute son expérience sur papier pour garder sa santé mentale, parce que, à ce moment-là, en avril 45, les Russes ont débarqué à Berlin et violaient toutes les femmes. Alors, elle décrit la famine, les viols et elle-même, sa situation... Après la guerre, elle a retravaillé son texte et un journaliste lui a dit qu'elle devait absolument publier ce texte, mais elle n'a accepté qu'il soit publié

qu'après sa mort. Parce que, évidemment, là-dedans elle fait des confidences. Par exemple, elle est violée par des officiers et puis elle choisit de vivre avec des officiers pour ne pas être violée par tous les soudards. Donc il y a le problème de la prostitution qui se pose et elle ne voulait pas qu'on sache qui elle était. Ce qu'elle disait là-dedans était une critique à l'égard des russes et à l'égard des allemands et cela aurait été mal pris à l'époque. Le texte a été publié en 2002 en Allemagne. On me l'a envoyé et tout de suite j'ai senti le personnage, moi. « Oui, je suis capable, me suis-je dit, de restituer ça en français. » Et d'ailleurs, il y a quelqu'un qui m'a fait ce compliment, qui pour moi est le plus beau, de me dire « On dirait que c'est ton journal, que c'est toi qui as écrit ». C'est un livre qui a eu tout de suite cinq éditions en français. Il est paru en novembre 2007 et il a eu cinq éditions, puis il est sorti en folio ; nous sommes à la cinquième édition de poche aussi. On approche des 80.000 exemplaires et cela continue.

Sinon, j'ai traduit un philosophe allemand, Ernst Bloch, *Le Principe Espérance*, à peu près 2500 pages. J'ai accepté de traduire ce livre (toujours pour Gallimard) pour une toute autre raison : parce que j'aime beaucoup la pensée de ce philosophe, qui était très humaine, très chaleureuse, très psychologisante aussi. C'est une très belle écriture.

Avant la *Femme à Berlin* mais après Bloch, j'ai traduit les quatre romans-essais d'un juif autrichien, Jean Améry, qui raconte ses expériences aux champs de concentration. C'était assez dur à traduire.

*Tu as enseigné la traduction, si je ne me trompe.*

J'ai enseigné la traduction à l'Institut des Traducteurs-Interprètes de Bruxelles ; traduction allemand-français.

*L'institut relève de l'ULB ?*

Non, en Belgique la traduction ne se trouve pas dans les Universités, c'est toujours à part. Mais nous sommes censés devenir bientôt une faculté de traduction, reliée à l'ULB.

*Tu as enseigné la traductologie ?*

Non, c'était vraiment traduire les textes. Evidemment, à partir de là, on peut donner des séances de traductologie, on tire des conclusions, on fait de la théorie...

*Tu donnais une bibliographie théorique ?*

Je donnais, certes, une bibliographie, mais je ne m'appuyais sur aucune école. Je traduis à ma manière, et j'enseignais *ma* manière de traduire, ce que je pense de la traduction.

*As-tu rédigé un manuel ?*

Moi, j'ai écrit beaucoup d'articles, qui ont été, d'ailleurs, rassemblés et traduits en roumain. Le bouquin est sorti il y a une dizaine d'années, alors qu'il n'est pas encore sorti en français. En français, ce sont des articles épars.

*Tu ne comptes pas les rassembler un jour ?*

Si. Je suis retraitée depuis un an et j'ai le loisir d'écrire un livre et peut-être y inclure ces articles.

*L'idée de ce Collège européen des traducteurs de Seneffe t'appartient ?*

Oui et non. La première occurrence des collèges date d'une trentaine d'années. C'est un allemand, le traducteur de Nathalie Sarraute et de Thomas Beckett, qui a eu l'idée de faire un collège, donc une résidence d'accueil pour traducteurs littéraires, à Strahl, en Allemagne. Et puis, il y a eu d'autres qui ont suivi. Il y a eu Arles, il y a eu Procida, en Italie, et puis, petit à petit, des collèges ont vu le jour partout. Et moi, en '95, je me suis dit qu'il faudrait faire la même chose en Belgique. Un collège où l'on traduirait des auteurs belges en toutes les langues. Alors j'ai parlé de ce projet à Jean-Luc Outers, qui est le directeur de la Promotion des lettres belges, et je lui ai dit qu'il fallait trouver un lieu. Et il a trouvé ce merveilleux lieu : les dépendances du château de Seneffe, qui sont rénovées et qui sont

libres pendant les vacances. Puis il fallait trouver de l'argent. Le Ministère de la Culture nous en a donné ; puis après, l'Europe...

*C'était difficile ?*

L'argent du Ministère de la Culture a été obtenu très vite. Pour l'Europe, c'était plus compliqué. On devait se mettre à plusieurs collègues ensemble, faire des partenariats internationaux et faire une demande de subvention à trois ou quatre. Mais on a eu assez vite des fonds européens pendant plusieurs années.

*Qui vont cesser, si j'ai bien compris...*

La dernière demande, on était sept collègues et ils nous ont refusés. Ce qui est absolument inadmissible, étant donné que l'Europe a pour thème cette année le dialogue interculturel.

*C'était cette année même ?*

C'était cette année même. Donc pour 2008 nous n'avons pas eu de subvention. Nous ne comprenons pas pourquoi, parce que la traduction littéraire et des textes de sciences humaines est fondamentale dans le dialogue interculturel et en Europe. Et les collègues font un fameux boulot, parce que tous ces traducteurs en résidence produisent beaucoup plus que s'ils restaient chez eux, plus vite aussi, et surtout ils découvrent la littérature des autres pays. Donc le dialogue interculturel *se fait* dans les collèges. Sinon, tout cela est aux frais du traducteur, qui doit voyager tout seul. Alors je crois que c'est une erreur de leur part. Mais nous allons rentrer une nouvelle demande en septembre.

*Et l'appuyer sur beaucoup de preuves....*

Certainement. Mais ils *ont* les preuves. Notre dossier était parfaitement bien bouclé. Je crois qu'ils ont très peu d'argent et qu'ils ont trouvé qu'il fallait donner cet argent à d'autres projets, pour changer. Ne comprenant pas que la traduction littéraire n'est pas un projet comme les autres. C'est quelque chose de fondamental qu'ils

devraient appuyer et soutenir tous les ans, sans qu'on le leur redemande.

*Alors ici, à Seneffe, il y a vraiment des traducteurs de tous les pays ?*

Oui, depuis '96 nous avons vraiment tout. Nous avons eu tous les pays de l'Est : République Tchèque, Pologne, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Croatie, Bosnie, Serbie, Bulgarie, Monténégro, Macédoine, Lettonie, Lituanie, Estonie.... Très peu de Scandinavie. Puis Angleterre, Allemagne, Hollande, Espagne, Italie, Grèce, Etats-Unis, Japon, Chine, Maroc, Tunisie....

*C'est une carte de visite impressionnante. As-tu remarqué certaines préférences des traducteurs ?*

En général, les traducteurs viennent presque toujours pour de grands auteurs ou pour de bons auteurs. Il y en a parfois qui aiment des auteurs mineurs. Mais pourquoi pas ? S'ils disent que cela marcherait bien dans leur pays, alors que chez nous ce sont considérés comme des auteurs pas excellents, peut-être que dans leur culture il y a autre chose qui leur plait.

*Ils sont sélectionnés comment, les traducteurs ?*

Les traducteurs sont sélectionnés sur dossier et nous les sélectionnons en fonction de l'auteur, de l'ouvrage qu'ils ont choisi et ils doivent avoir un contrat de traduction pour venir ici. Sinon, on les accueille parfois quand même quand il reste de la place. Mais la différence entre le traducteur qui a un contrat et celui qui n'en a pas est que le traducteur muni d'un contrat reçoit – en plus d'être logé, nourri, blanchi – un petit per diem, une allocation de 13 euros par jour, qui sert à payer les frais de voyage etc.

*Tu oublies les pièces de théâtre, auxquelles les traducteurs peuvent assister chaque soir. Peux-tu parler un peu du Théâtre-Poème ?*

Au départ, quand nous étions ici, nous avions l'idée de faire jouer des extraits des pièces d'auteurs belges ou de faire faire quelques lectures d'auteurs belges par des acteurs. Nous avons parlé à Monique Dorsel et à son Théâtre-Poème et en '96-'97 ils venaient ici, à la bibliothèque et ils jouaient des scénettes, des pièces. Puis, Monique Dorsel s'est dit que, après tout, on pourrait faire cela dans le théâtre baroque du parc, qui est tout près du Collège et ouvrir ça au public. De là est parti son premier festival. C'était en '97 ou '98 son premier festival, je crois. Ce que je lui reprocherais, c'est qu'elle ne m'a jamais consultée pour faire le programme, alors que moi, je sais très bien quelles pièces, quels auteurs auraient plus de succès auprès des traducteurs qui viennent ici. Elle a fait son festival avec, au début, une dizaine de pièces, au mois d'août. Puis ce festival a pris une ampleur énorme et aujourd'hui on en est à une pièce par jour. Alors, évidemment, on ne peut pas avoir de la qualité tous les jours. A côté des pièces comme *L'oiseau bleu* de Maeterlinck ou *Le Prince de Ligne*, qui a été un très beau spectacle, ou bien des lectures d'auteurs, comme celle de Stéphane Lambert, qui était très bien aussi, on a aussi, parfois, des choses beaucoup moins intéressantes, de moins bonne qualité. Mais enfin, ce festival se reproduit chaque année avec succès. La salle est toujours pleine.

*Comment choisis-tu les auteurs que tu invites ici ?*

Je veux, d'abord, les plus grands. Ceux qui ont le plus de prix, ceux que, peut-être subjectivement, moi, Jean-Luc Outers, Jacques de Decker (qui est le Président du Collège) – nous avons les mêmes goûts – apprécions le plus, ceux qui ont la meilleure presse... Généralement, les bons auteurs, on sait qui c'est : Jacqueline Harpman, François Emmanuel, Caroline Lamarche, William Cliff, On invite vraiment la crème. Et puis on invite aussi les auteurs que vous, traducteurs, traduisez. Jean-Philippe Toussaint va venir à la fin du séjour, pour qu'il puisse travailler avec vous...

*Y a-t-il des auteurs qui viennent chaque année ?*

Ceux que je viens de nommer viennent presque chaque année. Pour eux c'est une aubaine de venir à Seneffe. Etre traduit, pour eux, c'est magnifique. Ils sont connus à l'étranger, ils gagnent des droits d'auteur sur les traductions, donc ils n'ont qu'à gagner. Alors ils aiment beaucoup venir ici. Il y a un phénomène qui se passe. C'est que certains auteurs sont jaloux de ne pas être invités, ils me boudent et je suis désolée, mais on ne peut pas inviter tout le monde. Parfois ils passent, comme ça, sans être invités, ils se montent, grand bien leur fasse. Je crois que le Collège a de plus en plus de succès.